

Chères/ Chers Licencié(e)s,
Chères/Chers Commissaires A, B, C, et Chrono C,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir un guide pratique rassemblant toutes les informations utiles relatives au cycle des séminaires obligatoires pour le renouvellement des licences 2027 ainsi que le lien d'inscription en ligne.

Traditionnellement organisés tous les 3 ans par votre Ligue, ces séminaires ont pour objectifs d'actualiser les connaissances réglementaires, favoriser le partage d'expérience, rappeler - homologuer les bonnes pratiques au-delà des aspects réglementaires.

Nous vous invitons à lire ce guide avec attention et à réaliser votre inscription en ligne dès que possible et avant le 14 novembre prochain.

Pour les titulaires d'une licence Commissaire A, B ou C, nous avons développé **une formation e-learning** pour faciliter votre participation, qui vous permettra de renouveler vos licences, sans avoir à vous déplacer. Selon la Ligue à laquelle vous êtes rattaché(e)s, une date en présentiel pourra éventuellement vous être proposée dans la limite des places disponibles.

Pour le licencié Chrono C, la formation présentielle proposée par la Ligue est en revanche, obligatoire.

Les équipes de la FFSA ainsi que celles de votre Ligue, restent à votre disposition pour toute information complémentaire,

Sportivement,

Le pôle Vie Associative
FFSA

GUIDE PRATIQUE

ELIGIBILITE

Sont éligibles les titulaires d'une licence de Commissaire A, B ou C, ou Chrono C, délivrée au cours des trois dernières années.

Afin de renouveler votre licence pour la saison 2027, vous devrez participer au séminaire de renouvellement selon les modalités définies ci-dessous.

Les titulaires d'une licence de Commissaire A, B ou C pourront suivre une formation e-learning mise en place par la FFSA. Selon les Ligues et dans la limite des places disponibles, une session en présentiel pourra également être proposée.

Les titulaires d'une licence Chrono C uniquement devront obligatoirement participer au séminaire en présentiel organisé par leur Ligue.

Dans le cas d'une double qualification Commissaire et Chrono C, le choix du format de séminaire est laissé au licencié. La participation à l'un ou l'autre des séminaires permettra de renouveler l'ensemble des qualifications détenues.

DEROULE DES SEMINAIRES

Le séminaire en format e-learning

Ce séminaire en ligne a été conçu afin de faciliter votre participation au cycle de renouvellement des licences, sans avoir à vous déplacer.

À l'issue de la clôture des inscriptions, prévue le **14 novembre**, vous recevrez un lien vous permettant d'accéder à la plateforme de formation en ligne.

La formation est composée de plusieurs modules que vous pourrez suivre à votre rythme, en une ou plusieurs sessions, selon vos disponibilités.

N.B. : *l'intégralité de la formation devra être validée pour que le séminaire soit pris en compte. Un délai de 24 heures est ensuite nécessaire pour que cette validation soit enregistrée dans le système E-Licence. Nous vous invitons à tenir compte de ce délai lors de l'ouverture de la campagne de licences 2027.*

Cet e-learning suffira pour valider toutes vos licences Commissaire A, B et/ou C.

Le séminaire présentiel

Le séminaire présentiel est obligatoire pour tous les détenteurs d'une licence Chrono C uniquement (sans autres licences). Une session spécifique leur sera réservée.

Certaines Ligues ont souhaité conserver une/des session(s) en présentiel, pour les Commissaires A, B, C qui préféreront ce format. Le nombre de places étant limité, il est vivement recommandé de s'inscrire dès que possible. La participation à l'intégralité de la demi-journée de formation est obligatoire pour valider le séminaire. Une fois votre inscription enregistrée, votre Ligue vous communiquera le programme détaillé ainsi que l'ensemble des informations pratiques nécessaires à votre participation.

MODALITES D'INSCRIPTION

Que vous participiez au séminaire présentiel ou e-learning, vous devez vous inscrire au travers du lien que vous trouverez à la fin de ce Guide et en suivant les étapes suivantes.

Etape 1 : Cliquez sur le bouton « **M'inscrire** » à la fin de ce guide pour commencer votre inscription.

Etape 2 : Renseignez votre adresse électronique (merci d'utiliser celle à laquelle vous avez reçu cette convocation) et suivez les étapes de sécurité indiquées dans le formulaire.

Vos informations personnelles seront alors actualisées automatiquement et vous pourrez commencer à remplir les champs libres.

2 cas de figure seront ensuite possibles :

- ⇒ **Vous êtes titulaire d'une seule licence :** alors le formulaire vous proposera automatiquement la session présentielle proposée par votre Ligue (vous y trouverez la date et le lieu) et/ou le cas échéant la session e-learning ; Il vous suffira de sélectionner l'option qui vous convient le mieux et valider définitivement votre inscription.
- ⇒ **Vous êtes titulaire de plusieurs licences :** Alors, il vous faudra d'abord sélectionner la qualification de votre choix pour que vous puissiez, ensuite, visualiser la ou les sessions à laquelle/auxquelles vous pourrez avoir accès. Il vous suffira de sélectionner celle qui vous convient (merci d'en choisir qu'une seule) et valider définitivement votre inscription.

Dans les deux cas, un message de confirmation vous parviendra à votre boîte mail.

Date limite pour vous inscrire : 14 novembre 2026

M'inscrire

CONTACT

Pour tout complément d'information ou toute question concernant ces séminaires, merci de bien vouloir contacter en priorité votre Ligue.

Consulter la liste de contacts [ici](#).

Vous pouvez également contacter les équipes de la FFSA, en particulier pour toute question technique concernant votre inscription en ligne, à cette adresse : **officiels@ffsa.org**